



GECIA
l'expertise comptable

GUIDE DES PRESTATIONS

Tarifs applicables au 1er Juin 2020

Nos missions :

Le défi que nous nous sommes lancés consiste à ne plus être seulement une réponse à une contrainte juridique, comptable, fiscale et sociale. Nous vous accompagnerons dans tous vos projets.



Suivez-nous sur :



— WWW.GECIA.FR —

GESTION DE L'ENTREPRISE

Notre métier n'est pas simplement la tenue de votre comptabilité, nous pouvons vous accompagner, vous aider dans la gestion de votre entreprise.

• Prévionnel financier d'activité	400 €	HT
• Evaluation de société	1000 €	HT
• Tableau de Bord	50 €/mois	HT
• Indicateurs Flash	25 €/mois	HT

Outils compris dans nos prestations :

- Notes de frais
- Facturation

La mise en place du logiciel nécessite obligatoirement une 1/2 journée de formation avec possibilité de prise en charge par un organisme de formation.

350 € HT

Coffre fort numérique 5€/mois

Location de box : 200 € de caution + 15€/mois (ou achat : 300€)

Nos missions d'assistance de gestion :

- Audit organisationnel
- Analyse sectorielle
- Comptabilité analytique
- Conseil de gestion
- Assistance Procédure collective
- Formation

Demandes spécifiques :

Nos partenaires vous accompagnent au quotidien

- Gestionnaires de Patrimoine
- Avocats
- Consultants
- Assureurs
- Renégociation de crédit
- Recherche de financement
- Web marketing
- ...

Tarifs applicables au 1er juin 2020

EXPERTISE COMPTABLE

Nos équipes réalisent des missions comptables de qualité vous assurant le respect des délais fixés par l'administration.

Honoraires facturables en fonction du temps passé :

- Tenue et révision de comptabilité
- Cotisations sociales du chef d'entreprise
- Situation exceptionnelle et résultat anticipé
- Assistance aux contrôles fiscaux
- Recherche documentaires et études
- Déclaration de TVA et échanges intracommunautaires
- Déclarations fiscales des professionnels
- Conseil Fiscal

Nos logiciels collaboratifs :

Logiciel de comptabilité en ligne :	250€ HT/an
Logiciel de paie en ligne :	600€ HT/an*
Formation obligatoire au logiciel :	600€ HT

* nécessite une connaissance de base de la gestion de la paie

Comptabilité :

Examen Périodique de sincérité 150€ HT

En savoir plus sur l'EPS (Examen Périodique de sincérité) , lire l'article <https://gecia.fr/lexamen-periodique-sincerite/>

DOMAINE JURIDIQUE

De la création de la société à sa liquidation de nombreuses questions juridiques vont se poser. Nous sommes en mesure de vous guider et de réaliser certaines missions d'ordre juridique.

PERSONNE PHYSIQUE

Immatriculation	250 € HT
Modification (changement adresse, transfert du siège, etc)	150 € HT
Radiation personne physique	200 € HT
Immatriculation conjoint collaborateur	150 € HT

PERSONNE MORALE

Juridique ponctuel :

Constitution, comprenant ouverture des registres obligatoires	900 € HT
Constitution avec étude prévisionnelle (constitution 900€ + prévisionnel 400€ soit : 1300€)	1200 € HT
Mise en activité	150 € HT
Assemblée en cours d'année (AGO, AGE)	500 € HT
Assistance à la tenue lors d'une assemblée générale	200 € HT
Consultation des associés par correspondance	200 € HT
Adjonction nom commercial/enseigne	200 € HT
Perte de la moitié du capital social	250 € HT
Reconstitution des capitaux propres	250 € HT
Convention d'abandon de compte courant	250 € HT
Cession de titres sans AG agrément	à l'acte
Cession de titres avec AG agrément	à l'acte
Mise en sommeil	200 € HT
Apport de biens en nature (avec augmentation de capital)	2000 € HT
Transformation de la société	1500 € HT
Dissolution	400 € HT
Liquidation	400 € HT

DOMAINE JURIDIQUE

Suite...

Juridique annuel :

Secrétariat juridique annuel	550 €	HT
Distribution de dividendes (y compris déclaration 2561)	100 €	HT

CONTRATS ET ACTES

Requête en déclaration de créance	150 €	HT
Etude préalable au dépôt d'une marque commerciale	300 €	HT
Dépôt d'une marque commerciale	300 €	HT
Dépôt d'un nom de domaine	300 €	HT
Agrément formateur	300 €	HT
Inscription ORIAS	300 €	HT
Attestation pour souscription au capital de PME	100 €	HT

DOMAINE SOCIAL

C'est un domaine complexe en constante évolution, nous sommes formés et aptes à vous conseiller et à réaliser toutes vos obligations en matière sociale.

• Bulletin	27 €	HT
• Rectification d'un bulletin et/ou du STC	15/30 €	HT
• Création/Reprise du dossier et affiliations	200/300 €	HT
• Fourniture registre du personnel/des stagiaires	25 €	HT
• Affichage obligatoire / Note d'information salariés	50 €	HT
• Envoi d'un bulletin paie à un salarié / courrier	3 €	HT
• Promesse d'embauche	30 €	HT
• Rédaction contrat de travail simple (y compris DUEs, paramétrage salarié...)	100 €	HT
• Rédaction contrat de travail complexe / 1er contrat entreprise (y compris DUE, paramétrage salarié...)	150 €	HT
• Rédaction d'un avenant au contrat simple	30 €	HT
• Rédaction d'un avenant au contrat complexe	50 €	HT
• Assistance à la rédaction d'un avenant / contrat	30/50 €	HT
• Assistance à la rédaction d'un contrat d'apprentissage	50/100 €	HT
• Assistance aux formalités déclaratives liée à une embauche sans rédaction du contrat de travail	30 €	HT
• Procédure de rupture période d'essai	30 €	HT
• Procédure de renouvellement période d'essai	30 €	HT
• Procédure disciplinaire (avertissement, mise à pied, ...)	50/100 €	HT
• Procédure de rupture conventionnelle	350 €	HT
• Procédure de licenciement :		
• Inaptitude physique	400 €	HT
• Motif économique individuel	400 €	HT
• Motif personnel	350 €	HT
• Révision / Assistance procédure rupture contrat fait / client	50/250 €	HT
• Demande de dossier mandataire (Pôle emploi)	200 €	HT
• Rédaction dossier d'aide/demande exonération	50/150 €	HT
• Demande d'échéancier aux organismes sociaux	50 €	HT
• Mensualisation URSSAF/autres caisses (demande client)	120 €	HT

DOMAINE SOCIAL

Honoraires facturables en fonction du temps passé

• Assistance aux élections DP (facturée au minimum)	800 €	HT
• Règlement intérieur	650 €	HT
• Bilan retraite	800/1200 €	HT
• Accord d'intéressement (suivant temps passé):		
• Mise en place /Renouvellement /formalités	700/1200 €	HT
• Gestion annuelle (courriers salariés, décl ^o organisme placement)	150/250 €	HT

Honoraires facturables en fonction du temps passé :

- Supervision / Aide mise en place contrat mutuelle, rédaction des Décisions Unilatérales de l'Employeur (DUE)
- Aide à réalisation de la prévention des risques professionnels + à rédaction du Document Unique (DU)
- Assistance aux contrôles sociaux
- Formations
- Supervision de vos bulletins de paie, attestations maladie, maternité, etc (si effectués par vous)
- Conseil social divers : Aide à l'optimisation des aides à l'embauche
- Audit social
- Dossier chômage partiel (recherches, aides rédaction dossier, déclarations mensuelles)

CLIENTS TESE :

• Assistance création compte Urssaf	100 €	HT
• STC + Attestation pôle emploi + portabilité	50/100 €	HT
• Taxes apprentissage, FCP, 1% CDD	90 €	HT
• Gestion mensuelle du TESE (prix au bulletin)	10 €	HT

CLIENTS ACCES CONNECT CEGID PAIE :

• Abonnement mensuel accès logiciel de paie	50 €	HT
• Forfait obligatoire « prise en main » : formation au logiciel (La mise en place du logiciel nécessite obligatoirement une à 2 journées de formation)	600 €	HT
• Forfait annuel conseils sociaux et aides paramétrages	400/800 €	HT
• Contrôles de fin d'année / N4DS réalisés par le cabinet	Au temps passé	
• Bulletins, STC, charges ... effectués par le cabinet	Au temps passé	

Tarifs applicables au 1er juin 2020

DOMAINE SOCIAL

Honoraires facturables

PRELEVEMENT À LA SOURCE (forfait annuel)

• 1 à 2 salariés	100 € HT
• 3 à 5 salariés	150 € HT
• 6 à 9 salariés	250 € HT
• 10 à 20 salariés	350 € HT
• 21 à 30 salariés	400 € HT
• 31 à 40 salariés	450 € HT
• 41 à 50 salariés	500 € HT
• plus de 50 salariés	750 € HT

Tarifs applicables au 1er juin 2020

FISCALITE PERSONNELLE

Parce que nous ne sommes pas simplement des professionnels de l'entreprise nous assurons également l'établissement de vos obligations fiscales personnelles.

IMPÔT SUR LE REVENU

- Déclaration (Télé-déclaration comprise) 200 € HT

Auquel il convient d'ajouter :

REVENU LOCATIF

- Moins de 3 immeubles 200 € HT
- 4 immeubles 250 € HT
- 5 immeubles 300 € HT
- 6 immeubles 350 € HT
- 7 immeubles 400 € HT

IFI (ex ISF)

- Calcul et déclaration : minimum 450 € HT

Autres missions

- Auto-entrepreneur suivi comptable 600 € HT

AUDIT & CONSULTING

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Honoraires facturables en fonction du temps passé :

- Commissariat aux comptes
- Commissariat aux apports
- Commissariat à la fusion
- Commissariat à la transformation
- Audit contractuel

CONSULTING

- Audit contractuel
- Organisation des entités
- Informatisation de la comptabilité et de la gestion commerciale
- A la demande



GECIA
l'expertise comptable

AUDIT

Tarifs applicables au 1er juin 2020



GECIA
l'expertise comptable

4 AGENCES
DANS VOTRE RÉGION

Aix-en-Provence

ANTELIOS bat. E • 75 rue Marcellin Berthelot - 13858 Aix-en-Provence Cedex3 • 04 42 60 05 78

Pélissanne

Zone du Bas Taulet- 13330 Pélissanne • 04 90 55 08 54

Salon-de-Provence

Chez Charles Working
243-251 Place Général de Gaulle - 13330 Salon-de-Provence • 04 28 70 08 31

Miramas

2 Avenue Jean Moulin, Résidence ELEA, 13140 Miramas • 04 90 58 35 12

Gérald RECH | Frédéric SAOUCHI

Suivez-nous sur :



— WWW.GECIA.FR —